

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2022_074

Séance du lundi 11 juillet 2022

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 05/07/2022

Présents : 12

L'an deux mille vingt-deux et le onze juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Secrétaire de séance: Julie DELES

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Julie DELES, Cyril DJALMIT, François FOLCHER, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Sophie BOISSIER, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL

Absents:

Objet: Aire de jeux - PDF et choix du devis - DE_2022_074

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les offres reçues pour l'aménagement d'une aire de jeux sur la place des anciens tennis, quartier de la Molines.

Les devis répondent aux pré requis suivants : deux structures distinctes, une à destination des 4 - 8 ans et une à destination des 6 - 12 ans. La seconde devant comporter des jeux dit "d'équilibres". L'aire de jeux doit être réalisée en bois.

Les devis reçus, concernant la fourniture des jeux sont les suivants :

- Le devis de Kompan, à 22 689.30 € HT
- Le devis de Cévennes évasion, à 13 453.50 € HT

Le devis de Kompan ne prévoit que la fourniture des jeux et leur livraison, alors que Cévennes évasion propose également une prestation complémentaire d'installation des jeux et la réalisation des surfaces amortissantes nécessaires. Cette prestation monte le devis de Cévennes évasion à 39 925 € HT.

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de Cévennes évasion qui est plus complète, tout en étant moins onéreuse au niveau de la fourniture des jeux.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

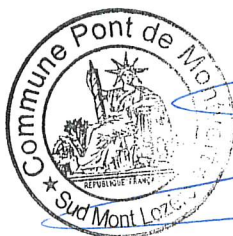
Autofinancement Commune	23,56 %	9 405,00 €
CD	15,29 %	6 104,00 €
LEADER	61,15 %	24 416,00 €
TOTAL	100,00 %	39 925,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

CHOISIT le devis de Cévennes Evasion

MANDATE Monsieur le Maire pour demander les subventions auprès des partenaires

S'ENGAGE à prévoir cet investissement au budget 2023.



Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stephan Maurin

